COMPTOIR DES PLANTES

La petite Gazette du Comptoir

Juillet-Août 2019

Note technique

Les intoxications végétales chez les ruminants

Certaines plantes présentes dans les prairies ou aux abords peuvent contenir des substances toxiques pour le bétail.

Hypericum perforatum

Les intoxications végétales semblent peu fréquentes chez les ruminants mais sont vraisemblablement sous-diagnostiquées. En effet, mis à part l'effet photosensibilisant de certaines plantes comme le millepertuis, le sarrasin et le séneçon, les signes cliniques sont rarement spécifiques *(nerveux, digestifs, urinaires, respiratoires)* et l'identification des plantes se révèle parfois difficile à l'instar de l'estimation des quantités ingérées.

Les pertes économiques entrainées peuvent néanmoins être lourdes : retard de croissance, diminution de la production, avortements, mortalité. La plupart du temps, les animaux ne portent que peu d'intérêt aux plantes toxiques en vert dans les parcelles. Mais l'exposition des ruminants aux plantes toxiques peut subitement être favorisée par certains évènements tels que des périodes de disette, de sècheresse ou de tempêtes, la consommation d'ensilage ou de foin contaminé, le passage dans une nouvelle pâture, ou à la suite de la taille d'arbustes et de haies.

L'intoxication peut être directe *(plantes contenant des substances toxiques)* ou indirecte, par modification de la flore par exemple. Le traitement sera le plus souvent symptomatique et à base de charbon activé, perfusion, hépato protecteurs..

Principales plantes incriminées dans les intoxications végétales selon l'espèce	
Bovins	If > glands *(chêne)* > morelle noire > fougère aigle > mercuriale > thuya > laurier cerise, …
Ovins	Thuya > laurier cerise > glands *(chêne)* > mercuriale > if > rhododendron > fougère aigle, …
Caprins	Rhododendron > laurier cerise > if > thuya > laurier rose > glands *(chêne)*, …

Note technique (suite)

Le Thuya *(Thuja occidentalis)*

Cet arbuste résineux au feuillage persistant est fréquemment planté en haies. Il fleurit au mois de mai. Toutes ses parties aériennes *(feuilles, fruit et bois)* contiennent de la thuyone.

En fonction de la quantité ingérée, sa consommation peut entrainer une mort foudroyante en quelques minutes *(surtout chez les moutons)* ou de l'abattement accompagné de diarrhée *(parfois hémorragique)*, météorisation, difficultés respiratoires, paralysie, perte d'équilibre, avortement.

Après un traitement symptomatique, le pronostic est souvent favorable sauf lorsque l'animal présente des difficultés respiratoires et des troubles nerveux.

Le laurier cerise *(Prunus laurocerasus)*

Les feuilles, la tige et les graines de cet arbuste sont toxiques même après dessication.

Les substances toxiques atteignent une teneur maximale en été. Elles provoquent une inhibition du transfert d'oxygène. Chez les ovins, la dose toxique est estimée à 200 grammes de feuilles ingérées, 500 grammes pour un bovin.

La mort peut survenir en quelques minutes. Si la consommation est plus modérée, le laurier provoque des convulsions et des difficultés respiratoires. Le pronostic est sombre.

If à baie *(Taxus baccata)*

Toutes les parties de la plante *(excepté la chair rouge des baies)* contiennent des principes toxiques, dont un poison violent, la taxine. La teneur est maximale en hiver et n'est pas modifiée par la dessication. La consommation de quelques centaines de gramme peut entraîner la mort foudroyante d'une vache. Lors de plus faible consommation, l'if provoque une incoordination dans la démarche, tremblements, diarrhée et symptômes cardiorespiratoires. Le pronostic est très sombre.

La fougère grand aigle *(Ptéridium aquilinum)*

Toute la plante est toxique et elle conserve sa toxicité après dessiccation.

On note un effet cumulatif. Après plusieurs semaines de consommation importante, le plus souvent chez les jeunes, l'intoxication se manifeste par un syndrome hémorragique : pétéchies sur les muqueuses, entérite plus ou moins hémorragique, hématurie *(sang dans les urines)*. La mort survient en 4 à 10 jours. Après plusieurs mois de faible consommation, à l'extérieur ou dans le foin, on note un amaigrissement, de l'anémie et de l'hématurie discontinue entrecoupée de périodes de rémission.

Le pronostic est mauvais.

Chêne pédonculé *(Quercus robur)*, glands

Les parties toxiques du chêne pédonculé sont les glands, les jeunes feuilles et l'écorce. Les glands verts sont les plus toxiques et plus l'arbre est jeune, plus les glands sont toxiques. Ils contiennent des tanins, irritant pour la muqueuse digestive.

Il semblerait que l'ingestion d'1 kg de glands verts par jour pendant 15 jours suffirait à intoxiquer un bovin. Mais, la toxicité peut apparaître plus rapidement si les animaux consomment de grandes quantités de glands, après des vents violents par exemple *(en fin d'été et en automne, lorsque l'herbe devient rare)*.

Les bovins seraient plus touchés à cause de leur moindre mastication et les ruminants sont en général plus sensibles à cette intoxication car leur paroi digestive est plus perméable et leur flore réagit différemment face aux tanins *(contrairement au porc, par exemple)*.

Lors de forme bénigne, on note une diminution de la rumination, une constipation suivie de diarrhée sanglante. Le pronostic est plutôt bon.

Lors de forme grave, à la suite d'une consommation répétée, on observe en plus une urine foncée, des signes nerveux et cardio-vasculaires. L'issue est souvent mortelle.

Les analyses d'urine et de sang réalisées par le vétérinaire orientent le diagnostic et le pronostic selon l'atteinte rénale. Les animaux qui y survivent accusent souvent un retard de croissance et de production et peuvent encore succomber quelques mois plus tard.

Rhododendrons *(Rhododendron spp.)*

L'entièreté de la plante est toxique. Les bovins sont moins exposés à ce type d'intoxication mais y sont plus sensibles.

Les signes cliniques sont digestifs *(diarrhée)*, nerveux *(tremblements ou convulsions puis coma)*, cardio-vasculaires et respiratoires.

La convalescence est longue et le pronostic est réservé.

Mercuriale annuelle *(mercurialis annua)*

Il existe des pieds mâles et femelles. Toute la plante femelle est toxique et atteint sa toxicité maximale de la floraison à la formation des graines *(fin d'été, automne)*. La consommation se produit par contamination du foin ou de l'ensilage car la dessication ne diminue que partiellement la toxicité. La dose minimale mortelle correspond à 3 kg de plante fraiche pour un bovin adulte. Des amines et saponines fragilisent les membranes cellulaires et l'hermidine colore les urines et le lait. Les symptômes sont alors de l'abattement, des coliques, de la météorisation, de la diarrhée et des urines foncées.

Le pronostic est favorable sauf chez les animaux débilités ou si la quantité ingérée est importante.

La morelle noire *(Solanum nigrum)*

Les parties les plus toxiques sont les fruits verts et les feuilles, cette toxicité est conservée après dessiccation. La morelle comporte des glucoalcaloides et une forte teneur en nitrate. Ses petites baies noires arrivent à maturité à l'automne. Elle contamine fréquemment les ensilages de maïs. Sa consommation entraîne des troubles digestifs sévères et des symptômes nerveux dus à une augmentation de la pression intra crânienne. On observe également une dilatation de la pupille, une incoordination motrice, des symptômes cardiorespiratoires et des malformations fœtales. Le pronostic est néanmoins bon.

L'ensilage de maïs peut ainsi être contaminé par la datura, l'amarante, la mercuriale et la morelle noire. Un pied de datura par 25 m² suffit pour provoquer des intoxications.

Certaines précautions peuvent limiter les accidents

Surveiller régulièrement la flore des prairies avant la mise à l'herbe et pendant la saison de pâturage pour repérer les éventuelles plantes toxiques dans les parcelles et en bordure de celles-ci. En cas de présence d'une plante suspecte, n'hésitez pas à consulter le site de l'ENVT à l'adresse : http://www.vegetox.envt.fr

La petite Gazette du Comptoir

Point **Produits**

B03TE et B30TE : produits pour l'été

Lors de la sortie au pâturage, les risques de plaies et de blessures sont nombreux sur les troupeaux. La crème cicatrisante **B03TE**, à base d'huile de sésame et imprégnée d'huile essentielles de lavandin et de girofle est une pommade facile à appliquer sur les plaies, qui accélère la cicatrisation tout en limitant le risque d'infection. Lors de l'application de la crème sur n'importe quel type de plaie (superficielles ou profondes) n'oubliez pas de laver la plaie et de la débarrasser des saletés qui sont à l'intérieur.

Il arrive cependant qu'il soit difficile de rattraper les animaux pour les soigner lorsqu'ils sont dehors. On peut alors utiliser la résine de cicatrisation **B30TE**, elle aussi à base de lavandin, de girofle et de cèdre de l'atlantique. Cette résine, à base de résine de pin permet un effet « croute » sur l'animal. On l'applique sur 2-3 mm d'épais sur la plaie, et on la laisse sécher. La résine va alors former une croute, qui va protéger la plaie de l'extérieur. En ovins, elle peut être utilisée sur les plaies de myases pour limiter la reponte des mouches. Ici aussi, attention à bien nettoyer la plaie.

*Si vous souhaitez en savoir davantage ou vous inscrire à l'une de ces rencontres, contactez-nous au **05 55 98 19 50** !*

COMPTOIR des PLANTES
ZA du Borzeix - 19260 Treignac
Parc Naturel Régional de Millevaches
Tél. : 05 55 98 19 50
www.comptoirdesplantes.com